

Esch-sur-Alzette, le 9 juillet 2026

## Communiqué de presse

# Dossier Portal Eent – La Ville d'Esch-sur-Alzette rejette fermement les accusations formulées à son encontre

**À la suite de déclarations publiques récentes concernant le projet de développement immobilier « Portal Eent », la Ville d'Esch-sur-Alzette souligne que les allégations formulées à son encontre sont dénuées de tout fondement.**

**Compte tenu du fait qu'elle a toujours agi conformément aux intérêts de ses habitants et à la loi, la Ville se défendra sans relâche contre les accusations infondées élevées contre elle. Elle a mandaté un avocat à cette fin.**

Sans anticiper sur la procédure judiciaire en cours, la Ville souhaite simplement rappeler à ce stade quelques faits.

## Un objectif constant : permettre la réalisation d'un projet de logements

Depuis l'adoption du PAP en 2018 et son approbation par le ministère, la volonté de la Ville a toujours été de permettre la réalisation d'un projet de logements sur l'ancien site Losch.

À aucun moment la Ville n'a eu intérêt à nuire au développement de ce projet. La Ville a, à chaque étape de ce dossier, agi dans le seul intérêt général et dans le respect de ses compétences et du cadre légal.

## Les faits contredisent les accusations de blocage

Il est affirmé que la Ville aurait empêché la réalisation du projet.

Les éléments du dossier démontrent au contraire qu'un travail continu a été mené avec les différents intervenants afin de permettre l'avancement du dossier et de rechercher des solutions aux difficultés rencontrées, notamment en lien avec le morcellement/cadastre vertical.

## Des autorisations prolongées pour permettre la poursuite du projet

Afin de laisser au promoteur le temps nécessaire pour faire évoluer son projet, la Ville a prolongé à deux reprises l'autorisation de construire, ce qui représente le maximum autorisé par la loi.

Comme la législation ne permettait plus une nouvelle prolongation, il a été expliqué au pétitionnaire qu'il devait présenter une nouvelle demande, conforme aux dispositions légales et réglementaires. Par conséquent, une nouvelle autorisation lui a été délivrée, conformément à la loi et aux règlements.

### **Le budget consacré au projet a toujours été maintenu dans le budget pluriannuel**

Contrairement aux affirmations, les montants nécessaires pour l'acquisition de logements abordables liés au projet « Portal Eent » ont été inscrits et maintenus jusqu'à présent dans le budget pluriannuel de la Ville.

### **La Ville poursuivra sa défense sur la base de faits avérés**

Dans l'intérêt de la procédure en cours, la Ville ne commentera pas des éléments qui relèvent désormais du débat judiciaire.

La Ville ne peut accepter que des accusations graves portant atteinte à l'intégrité de son administration et de ses institutions soient présentées comme des faits établis. Elle se réserve le droit d'entreprendre toute démarche qu'elle estimera nécessaire afin de défendre ses intérêts, son intégrité et sa réputation.

La Ville reste pleinement engagée en faveur de la réalisation de logements sur son territoire et continuera à défendre les intérêts de la collectivité dans le respect du droit et des procédures en cours.

# ANNEXE

## CHRONOLOGIQUE DES FAITS

- 02/2018 : PAP adopté par le Conseil Communal
- 04/2018 : approbation ministérielle du PAP
- 07/2018 : délivrance de l'autorisation de démolition par la Ville d'Esch
- 10/2020 : approbation de la convention d'exécution signée le 16 octobre 2020 par le Conseil Communal
- 03/2021 : délivrance de l'autorisation de construire par la Ville d'Esch
- 10/2023 : 1ère prolongation de l'autorisation de construire
- 10/2024 : 2ème prolongation de l'autorisation de construire
- 01/2026 : émission d'une nouvelle autorisation de construire

### À propos de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Avec presque 38.000 habitants, la Ville d'Esch-sur-Alzette est la deuxième ville du Grand-Duché. Ville universitaire située au cœur de la grande région, Esch compte plus de 120 nationalités différentes. C'est précisément cette mixité qui fait partie de l'ADN de notre ville. Gravement marquée par le déclin de l'industrie sidérurgique, Esch s'est redéfini pour devenir une ville où il fait bon vivre. Aujourd'hui, la Ville d'Esch offre à ses habitants et visiteurs toutes les facilités et prestations dignes d'une métropole dynamique et évolutive, au cœur d'une Europe en pleine mutation. Son souci constant est d'allier patrimoine historique et visions futuristes d'une ville ouverte aux nouveaux défis.

### Contact presse

Service Relations Publiques, Ville d'Esch  
RelationsPubliques@villeesch.lu  
+352 2754 4101